



LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 04mars2020

A l'hôtel des voyageurs de Loudéac (22)

Membres présents : Jean-Paul Didier, Olivier Macé, Régis Hervé, Christian Becker, Stéphane Coquio, Michel Piolot, Agnès Chacun, Bruno Beaufiles, Aline Hervé.

Membres absents excusés : Thierry Renon, Bruno Milon, Jean-Marie Clément, Marc Bodiguel.

Invité : Samuel Hochard (Responsable ETR)

Ordre du jour :

1. Mot du Président
 2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2019
 3. Bilan financier 2019
 4. Orientation budgétaire 2020
 5. Revalorisation salariale des cadres ETR
 6. Réglementation des frais professionnels
 7. Formation juge de ligne
 8. Formation Aide maitrise d'ouvrage
 9. ETR
 10. Vote Attribution Finale Intercomité vétéran
 11. Résultat Championnat de France Para-badminton
 12. Tournoi de Fougères et Bretagne vétérans
 13. Mise en place séance musculation au Pole
 14. CRT Annulation tournoi Coronavirus
-

Début de la réunion : 18H45

1. Mot du Président

Le président remercie les élus présents.

La vie sportive est perturbée par le COVID 19, on est perdu dans les décisions.

Suppression de compétition, d'entraînements.

Visite au stage jeune à Ploermel la semaine dernière

Samedi, tournoi national à Elven

Dimanche remise de médaille au Bretagne jeune avec formation d'arbitres.

De moins en moins de cadets et juniors.

Présence au pole de 6 joueurs belges avec leur entraîneur.

Retour en Bretagne de Michel Goutte.

2. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2019

Les élus du C.A. n'ayant apporté aucune modification par mail durant la semaine de délai, le P.V. de la réunion du 04/12/2019 a été validé.

Vote N° 1.
Approbation du PV du 04/12/2019
Vote Pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le PV est adopté à l'unanimité

3. Résultat financier 2019

Le trésorier nous présente le bilan financier 2019 pour adoption
Le résultat est positif de 15 800 euros. Ceci est très positif. Les efforts financiers ont permis d'arriver à ce résultat.

Vote N° 2.
Adoption du résultat financier 2019
Vote Pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 1

Le résultat financier 2019 est adopté

4. Orientation budgétaire 2020

Le trésorier nous demande si on souhaite intégrer de nouvelles orientations budgétaires 2020.

5. Revalorisation salariale des cadres ETR

Suite à une demande du responsable ETR, le trésorier nous propose une revalorisation salariale des cadres ETR

3 propositions :

Passer l'indemnité à + 3€ : 85 € net soit une augmentation du budget annuel de 879 €

Passer l'indemnité à + 4€ : 86 € net soit une augmentation du budget annuel de 1184.74€

Passer l'indemnité à + 5€ : 87 € net soit une augmentation du budget annuel de 1480.92€

Vote N° 3.
Approbation de la revalorisation salariale des cadres ETR
Vote Pour : 9
Vote contre :
Abstention :

La revalorisation salariale des cadres ETR est acceptée

Vote N° 4.

Choix de la proposition d'augmentation avec une indemnité nuit à 15 euros

Choix de la proposition 1 indemnité +3 € : 0 voix

Choix de la proposition 2 indemnité +4 € : 7 voix

Choix de la proposition 3 indemnité + 5 € : 2 voix

La revalorisation salariale de + 4 € et une indemnité nuit à 15 euros des cadres ETR est acceptée et prend effet ce jour

6. Réglementation des frais professionnels

Le trésorier veut lister tous les frais professionnels dans un fichier.

7. Formation juge de ligne

L'an dernier à Rostrenen il y a eu une formation de juge de ligne lors d'un ICN mais non reconnu. Cette année, la Clot a voulu déclarer la formation de juge de ligne à Formabad et ainsi d'être reconnu officiellement Juge de ligne. Le cout de la formation demandé était de 50 euros et il n'y a eu que 2 inscrits à Ploemeur lors du championnat de Bretagne jeune. Christian va se renseigner avec la ligue de Normandie pour voir comment ils font.

8. Formation Aide maitrise d'ouvrage

Lors du championnat d'Europe à Lievin, Régis, Samuel et Dominique Kiry ont participé à une formation sur l'aide maitrise d'ouvrage.
Cette formation explique les dernières décisions concernant la conception des salles.

9. ETR

a. Formation

Première fois qu'on maintien l'EB1, c'est très positif.
Formation MODEF dans le Morbihan pour les animateurs sportifs de Profession Sport 56 et de plusieurs Offices des Sports.

b. Développement

Au niveau licence + 137 licences date à date
3 comités sur 4 sont en croissance sauf l'Ille-et-Vilaine. Depuis 8 ans, cela fait – 800 licenciés dans le comité 35.
Stage féminin dans le comité 56 : 40 femmes présentes.
Mise en place d'une réunion ETR développement pour la première fois cette année.

c. Excellence sportive

Le dispositif avenir régional avec 28 gamins continue de progresser.
Championnat d'Europe avec 1 bretonne et aux 6 nations 3 joueurs.

10. Vote Attribution Finale Intercomité vétéran

Le comité 56 propose sa candidature pour l'organisation de la finale Intercomité vétéran. Le CA passe au vote.

Vote N° 5.

Attribution de la finale Intercomité vétéran au comité 56

Vote Pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 1

La finale Intercomité vétéran est attribuée au comité du Morbihan

11. Résultat Championnat de France Para-badminton

Michel fait un bilan du Championnat de France Parabadminton qui s'est déroulé au mois de janvier à Saintes.

6 participants : Thierry Dubaut, Yannick Dudoret, Guillaume Gailly, Steven Jenaux, Leanig Morin et Faustine Noel

9 médailles ont été ramenés avec le triplé en or pour Faustine et le doublé en or pour Guillaume.

12. Tournoi de Fougères et Bretagne vétérans

Michel était surpris que des vétérans puissent s'inscrire au tournoi de fougères mais le règlement CRT le permet et un rappel lors de la demande sur poona a été fait au club de fougères pour ne pas accepter les joueurs sélectionnés.

13. Mise en place séance musculation au Pole

Cela fait un moment avec Pierre que nous cherchons un moyen d'être plus performant au niveau de la préparation physique sur le pôle. Nous avons, après négociation avec Campus, réussi à finaliser un projet avec une intervention de 2h par semaine (jusqu'à la fin de l'année) et la préparation en amont d'une deuxième séance mais que nous assurerons. Le coût est de 1600€. Le fait d'avoir fait des économies sur le CEJ2 et obtenu 3000€ obtenus grâce à la demande exceptionnelle de subvention auprès de l'ANS permet de compenser ce coût. De plus cela permettra à nos cadres du pôle de se former.

Vote N° 6.

Accord pour devis séance musculation au pôle

Vote Pour : 9

Vote contre :

Abstention :

Le devis pour la séance de musculation est acceptée à l'unanimité

14. CRT Annulation tournoi Coronavirus

En raison de l'arrêté préfectorale dans le Morbihan, certains club ont du annuler le seul tournoi prévu dans l'année, un club demande si il est possible d'avoir l'autorisation d'organiser un tournoi supplémentaire par rapport au quota autorisé l'an prochain pour ceux qui n'ont pas pu organiser leur tournoi à cause du Coronavirus.

Nous attendons de voir l'évolution mais un message va être envoyé à tous les clubs évoluant en PN et régional.

Fin de la réunion à 21h00

Prochaine réunion du C.A, le 08 avril à Loudéac (22)

A Loudéac le 04 mars 2020

Le Président
Jean-Paul Didier

Le Secrétaire de la séance
Olivier Macé